

Commune de
SAINT-JEAN-ROHRBACH

ARRETE MUNICIPAL N° 21 / 2024

FERMETURE RUE DU GENERAL EBLE

Reçu à la Sous-Préfecture
de SARREGUEMINES le

21 MARS 2024

Le Maire de la commune de SAINT-JEAN-ROHRBACH ;

Vu la loi n°82-613 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes pris pour son application ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L221-1 à 2213-6 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5 ;

Vu la demande présentée par l'entreprise HTC Bucheronnage sise 16, Grand rue 57510 SAINT-JEAN ROHRBACH dans le cadre de l'élagage du platane situé à côté des écoles;

Considérant qu'il y a lieu pour permettre l'exécution de cet élagage de prendre les dispositions suivantes :

ARRETE

Article 1^{er} : L'élagage du platane se déroulera les mercredis 27 mars et 03 avril 2024 ainsi que le samedi 06 avril 2024 si nécessaire.

La portion de rue du Général Eblé devant les écoles sera fermée à la circulation de 8 h à 17 h.

Article 2 : Le présent arrêté prendra effet dès la mise en place de la signalisation réglementaire par l'entreprise HTC Bucheronnage.

Article 3 : Le stationnement sur les cotés de la rue du Général Eblé entre les 2 carrefours devra être évité autant que possible.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et réprimées conformément à la loi.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié et affiché selon l'usage local, sera notifié à :

- Sous Préfecture de SARREGUEMINES,
- Communauté de brigade de Gendarmerie de SARRALBE/PUTTELANGE AUX LACS,
- Madame la Cheffe de l'unité opérationnelle des Etangs SAINT JEAN ROHRBACH,
- Monsieur Vincent HAUTECOUVERTURE, responsable de l'entreprise HTC Bucheronnage
- l'ensemble des riverains de la rue du Général Eblé entre les 2 carrefours.

Fait à SAINT-JEAN-ROHRBACH, le 19 mars 2024

Le maire

Cyrille FETIQUE

Notifié le 19 mars 2024.

Publié et transmis en Sous Préfecture de SARREGUEMINES, 21 mars 2024.

